

Frais de scolarité

	Ecoles Maternelles	Ecoles Élémentaires
Contribution des familles	526€	415.20€
Coopérative scolaire	28€	28€
Activités pédagogiques	32€	32€
Projet Langues	31€	31€
Cotisation enseignement catholique	65€	65€
APEL	21€	21€
Coût annuel	703€	592.20€
Acompte inscriptions/réinscriptions*	150€	150€
Restant dû	553€	442.20€

Des frais de gestion de 20 € sont à régler lors de l'entrée de l'élève dans le groupe Saint Joseph.

* En cas de désistement après le 15 mai, l'acompte d'inscription sera conservé par l'établissement dans sa globalité.

PRELEVEMENTS : 1 prélèvement le 10/09 et 7 prélèvements d'un même montant du 10 octobre au 10 avril puis un dernier le 10 mai pour solder le restant dû. L'échéancier apparaîtra sur votre facture annuelle disponible sur ECOLE DIRECTE en début d'année scolaire. Celui-ci peut être réajusté en cours d'année en cas de changement de situation, impayé, réduction, etc

Tout trimestre commencé est un trimestre dû

Coût restauration pour les élèves demi-pensionnaires (prix indicatif 2020-2021)

Menu 4 plats (plat chaud, entrée, laitage, dessert) – 6,06 €

Périscolaire des écoles

Inscription obligatoire en début d'année scolaire et reconduite chaque trimestre (possibilité de changer votre abonnement en début de chaque trimestre, soit avant le 5 septembre, aux vacances de Noël, avant le 31 mars). Factures disponibles sur Ecole Directe en septembre, décembre et mars et prélèvements les mêmes mois.

Garderie du matin :

pour le 1^{er} enfant **47 €**
pour le 2^{ème} enfant **27 €**
GRATUIT dès le 3^{ème} enfant inscrit

Garderie du soir en maternelle

pour le 1^{er} enfant **67 €**
pour le 2^{ème} enfant **37 €**
GRATUIT dès le 3^{ème} enfant inscrit

Etude et Garderie du soir en élémentaire

pour le 1^{er} enfant **83 €**
pour le 2^{ème} enfant **47 €**
GRATUIT dès le 3^{ème} enfant inscrit

Montants
trimestriels

Garderie occasionnelle à 8 € par enfant présent (ex : matin ou soir à 8 €, matin et soir à 16 €), facturé en fin de trimestre.